



VOTRE DEVIS



MME MARIE LOUET
RUE DE LA VILLE EN BOIS
44100 NANTES

Pour nous contacter et pour souscrire

Dans votre Espace Personnel sur direct-assurance.fr

Sur l'appli Direct Assurance

Par téléphone : 09 70 80 80 04 (n° non surtaxé)

Devis n° 13627820135 établi le 14/02/2024

Date d'effet souhaitée : 19/03/2024

Inclus dans votre tarif

- Kilométrage illimité
- Assistance en 1 heure 24H/24
- Garantie Personnelle du Conducteur
- Pas d'avance de frais dans nos garages partenaires
- Aide au constat amiable

Etre prudent, ça vous rapporte

Vous conserverez votre Bonus 50 même en cas d'accidents responsables.

VOTRE FORMULE ET VOTRE TARIF ANNUEL

Tarif annuel TTC après Bonus/Malus :	Formule Tous Risques :	179,87 €
	Pack Tranquillité (option) :	65,46 €
	Extension Véhicule de prêt (option) :	46,80 €
Mode de paiement : mensuel (prélèvement automatique)	TOTAL :	292,13 € (24,34 € par mois)

Votre tarif annuel TTC inclut 218,97 € de cotisation HT (dont 0,91 € HT de Protection juridique), 45,60 € de taxes, 5,90 € de taxe Attentats et 21,66 € de frais d'intermédiation.

LES GARANTIES ET OPTIONS CHOISIES

Les garanties sont détaillées dans les [Conditions Générales](#) et [Spéciales](#) Auto Direct Assurance.

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM	FRANCHISE
Responsabilité Civile (Dommages causés à autrui).....	Voir Conditions Spéciales	Sans franchise
Défense Pénale et Recours.....	4 600,00 €	Sans franchise
Protection Juridique.....	4 600,00 €	Sans franchise
Assistance (à partir de 50 km en cas de panne).....	Voir Conditions Spéciales	Voir Conditions Spéciales
Garantie Personnelle du Conducteur.....	400 000,00 €	Taux d'AIPP supérieur à 10%
Tempête et Evénements climatiques.....	Valeur du véhicule	380,00 €
Catastrophes Naturelles.....	Valeur du véhicule	380,00 € selon réglementation en vigueur
Catastrophes Technologiques.....	Valeur du véhicule	Sans franchise
Bris de Glace.....	Voir Conditions Spéciales	25% de la facture en cas de remplacement
Vol et Tentative de vol.....	Valeur du véhicule	360,00 €
Attentats.....	Valeur du véhicule	360,00 €
Incendie et Explosion (y compris vandalisme).....	Valeur du véhicule	360,00 €
Dommages Tous Accidents (y compris vandalisme).....	Valeur du véhicule	360,00 €
OPTIONS		
Pack Tranquillité :		
Véhicule de prêt pendant les réparations	Voir Conditions Générales	Sans franchise
Extension Véhicule de prêt (sinistre ou panne) à effet du 19/03/2024.....	Voir Conditions Spéciales	Voir Conditions Spéciales
Garantie Personnelle du Conducteur étendue	1 500 000,00 €	Taux d'AIPP supérieur à 10%

PDF_AAV001_01 - 14/02/2024 - 016 - 004



Pour nous écrire : Direct Assurance, TSA 61035, 59784 Lille Cedex 09

L'assurance Auto Direct Assurance est distribuée et gérée par Avanssur - SA au capital de 37 507,40 € - 378 393 946 RCS Nanterre - Siège social : 48 rue Carnot - CS 50025 - 92158 Suresnes Cedex - agissant en qualité de mandataire non exclusif d'AXA France IARD et de courtier d'assurance - Orias n° 19006337, orias.fr. Avanssur est détenue à 100 % par le groupe AXA. Avanssur est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest 75436 Paris.

Ce contrat est assuré par AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. La garantie Assistance est assurée par AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 51 429 430,40 € - 451 392 724 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 6 rue André Gide 92320 Châtillon - Entreprises régies par le Code des assurances.

LES INFORMATIONS QUE VOUS AVEZ DÉCLARÉES

Questionnaire de déclaration du risque préalable à la souscription de votre contrat (articles L112-3 ET L113-2 du Code des assurances)

La voiture à assurer

- Vous souhaitez un devis pour **votre voiture actuelle**
Marque et modèle : **RENAULT CLIO III** Appellation commerciale : **ACCES 1.2 16V 65**
Immatriculation : **En attente** Date de 1ère mise en circulation : **01/2008**
- Quelle est la date d'établissement du certificat d'immatriculation au nom du titulaire Marie Louet ? **31/05/2019**
- Nous considérons que votre voiture a été achetée **d'occasion**
- L'avez-vous financée en leasing ? **Non**
- A votre domicile, où allez-vous la stationner ? **44000 NANTES**
- Quel est son type de stationnement habituel ? **Dans un parking individuel - garage box**
- En moyenne, combien de kilomètres allez-vous parcourir annuellement avec la voiture ? **Entre 15 000 et 19 999 km**
- Pour quels types de déplacements allez-vous l'utiliser ? **Privés et trajets travail**
- Avez-vous plusieurs lieux de travail ? **Non**
- Où allez-vous la stationner au travail ? **44000 NANTES**
- Souhaitez-vous bénéficier d'un véhicule de prêt en cas de sinistre ? **Oui en toutes circonstances : accident, panne, vol, véhicule irréparable**

Le souscripteur, propriétaire et conducteur principal (également désigné par "vous")

- Qui sera le conducteur principal du véhicule à assurer ?
Nom : **Louet** Prénom : **Marie**
Date de naissance : **15/11/1978** Situation de famille : **en concubinage**
- Quelle est la date d'obtention de votre permis B en état de validité, exigé pour la conduite du véhicule en France ? **01/05/1996**
- Etes-vous actuellement assurée comme conducteur principal ? **Oui, sans interruption depuis plus de 2 ans**
- Quel était votre Bonus-Malus à la dernière échéance principale ? **50% de bonus depuis 11 ans**
- Bonus - Malus appliqué à la date d'effet souhaitée : **50% de bonus depuis 12 ans et plus**
- Etes-vous conducteur principal d'un autre véhicule ? **Non**
- Souhaitez-vous assurer un conducteur secondaire ? **Non**

Les antécédents du conducteur désigné ci-dessus

- Avez-vous fait l'objet d'un retrait, d'une suspension, ou d'une annulation de permis de conduire prononcée ou notifiée depuis le 14/02/2021 ? **Non**
- L'un de vos précédents contrats d'assurance (automobile, deux-roues ou habitation) a-t-il été résilié par un assureur pour défaut de paiement de cotisation, sinistre, ou annulé pour fausse déclaration depuis le 14/02/2021 ? **Non**
- Avez-vous déclaré des sinistres responsables ou non responsables survenus entre le 14/02/2022 et le 14/02/2024 (c'est-à-dire tout accident avec tout véhicule, tout bris de glace, vol, tentative de vol, incendie, vandalisme, évènement climatique, catastrophe naturelle, attentat, accident de parking, accident lors d'un prêt de véhicule) ? **Non**

Pour nous écrire : Direct Assurance, TSA 61035, 59784 Lille Cedex 09

L'assurance Auto Direct Assurance est distribuée et gérée par Avanssur - SA au capital de 37 507,40 € - 378 393 946 RCS Nanterre - Siège social : 48 rue Carnot - CS 50025 - 92158 Suresnes Cedex - agissant en qualité de mandataire non exclusif d'AXA France IARD et de courtier d'assurance - Orias n° 19006337, orias.fr. Avanssur est détenue à 100 % par le groupe AXA. Avanssur est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest 75436 Paris.

Ce contrat est assuré par AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. La garantie Assistance est assurée par AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 51 429 430,40 € - 451 392 724 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 6 rue André Gide 92320 Châtillon - Entreprises régies par le Code des assurances.

DURÉE DE VALIDITÉ ET RÉSERVES APPLICABLES AU DEVIS

Ce devis est valable jusqu'à la date d'effet indiquée et dans la limite de 60 jours maximum, sous réserve de l'exactitude de l'ensemble des réponses, toutes obligatoires, fournies dans le questionnaire de déclaration du risque et reprises dans ce devis. Le tarif est également garanti dans les mêmes conditions, sous réserve de l'absence de changement de taxes ou de contributions légales ou réglementaires. Après votre acceptation, le contrat sera établi conformément à ce devis. Vous vous engagez à nous informer de toute modification des informations mentionnées dans ce devis car elles peuvent modifier votre cotisation et notre acceptation de vous assurer. En cas d'assurance, toute omission ou fausse réponse peut réduire ou exclure le droit à indemnisation.

Vous disposez des Conditions Générales et Spéciales AUTO_12.23 du contrat en vigueur, du Document d'information sur le produit d'assurance Auto et de la Fiche d'intermédiation (information et conseil) qui vous ont été adressés le 14/02/2024 avec ce devis.

DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre relation avec une société du groupe AXA pour un contrat d'assurance, AXA France IARD et AVANSSUR, en tant que responsables conjoints de traitement, vont utiliser vos données pour la passation, la gestion (y compris commerciale) et l'exécution de celui-ci. Elles seront également susceptibles de les utiliser (I) dans le cadre de contentieux, (II) pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, (III) afin de se conformer à une réglementation applicable, ou (IV) pour l'analyse de tout ou partie des données vous concernant collectées au sein du groupe AXA, éventuellement croisées avec celles de partenaires choisis, afin d'améliorer nos produits (recherche et développement), d'évaluer votre situation ou la prédire (scores d'appétence) et de personnaliser votre parcours client (offres et publicités ciblées).

Vos données seront conservées le temps nécessaire à ces différentes opérations, ou pour la durée spécifiquement prévue par la CNIL (normes pour le secteur de l'assurance) ou la loi (prescriptions légales).

Les destinataires de vos données personnelles sont nos collaborateurs, les sociétés du Groupe AXA, les intermédiaires d'assurance, réassureurs, les partenaires ou les organismes professionnels habilités qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations. Pour ceux de ces destinataires situés en-dehors de l'Union Européenne, le transfert est limité (I) aux pays listés par la Commission Européenne comme protégeant suffisamment les données ou (II) aux destinataires respectant soit les clauses contractuelles types proposées par la CNIL soit les règles internes d'entreprise du groupe AXA de protection des données (BCR).

Nous sommes légalement tenus de vérifier que vos données sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour. Nous pourrions ainsi vous solliciter pour le vérifier ou être amenés à compléter votre dossier (par exemple en enregistrant votre email si vous nous avez écrit un courrier électronique).

Pour plus d'informations sur les durées de conservation, les finalités des traitements, les pays de localisation des destinataires et sur les garanties de sécurité prises, rendez-vous sur le site www.direct-assurance.fr, rubrique "Mentions légales".

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Si vous avez donné une autorisation pour l'utilisation de certaines de vos données, vous pouvez la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'application de votre contrat. Pour cela, merci de vous adresser au délégué à la protection des données en remplissant le formulaire accessible dans la rubrique "Mentions légales" du site www.direct-assurance.fr ou adressez votre demande à Avanssur, Service Consommateurs, 48 rue Carnot, CS 50025, 92158 Suresnes Cedex. En cas de réclamation concernant vos données personnelles, vous pouvez saisir la CNIL.

Vous êtes informé(e) qu'Avanssur et AXA France IARD peuvent utiliser vos données personnelles pour promouvoir leurs offres d'assurance. Vous pouvez vous y opposer en écrivant au délégué à la protection des données d'Avanssur en remplissant le formulaire accessible dans la rubrique "Mentions légales" du site www.direct-assurance.fr, ou en cliquant sur le lien de désinscription intégré dans l'e-mail de prospection commerciale.

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Vous êtes informé(e) de votre droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site www.bloctel.gouv.fr.

RELATION ELECTRONIQUE

Vous êtes informé(e) que le service fourni dans le cadre de ce contrat est de nature exclusivement électronique, et que la relation commerciale se poursuivra sur un support durable autre que le papier. Dans ce cadre, en souscrivant à ce contrat vous acceptez que l'ensemble des informations, documents et communications destinés à la souscription et à l'exécution de ce contrat vous soient envoyés sous forme électronique. Le processus de souscription électronique ainsi que les modalités de la relation électronique sont décrits dans la Convention d'utilisation des Services numériques détaillées dans les Conditions Générales.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.112-2-1 du Code des assurances concernant la vente à distance (cf chapitre La Vie du contrat des Conditions Générales).

Vous êtes informé(e) que dans le cadre de la conclusion à distance de ce contrat d'assurance Auto, vous ne disposez pas d'un droit de renonciation, sauf en cas de démarchage.

Nous espérons vous compter bientôt parmi nos clients.

Fait le 14/02/2024 à Suresnes
Pour Avanssur,



Henry de Courtois
Directeur Général d'Avanssur

Pour nous écrire : Direct Assurance, TSA 61035, 59784 Lille Cedex 09

L'assurance Auto Direct Assurance est distribuée et gérée par Avanssur - SA au capital de 37 507,40 € - 378 393 946 RCS Nanterre - Siège social : 48 rue Carnot - CS 50025 - 92158 Suresnes Cedex - agissant en qualité de mandataire non exclusif d'AXA France IARD et de courtier d'assurance - Orias n° 19006337, orias.fr. Avanssur est détenue à 100 % par le groupe AXA. Avanssur est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest 75436 Paris.

Ce contrat est assuré par AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. La garantie Assistance est assurée par AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 51 429 430,40 € - 451 392 724 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 6 rue André Gide 92320 Châillon - Entreprises régies par le Code des assurances.